

# BPREA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole  
en apprentissage



## Productions principales (*une au choix*) :

- ✓ Elevage de ruminants de moyenne montagne (ovins, bovins et caprins)
- ✓ Apiculture
- ✓ Maraichage et petits fruits

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS :

S'installer en agriculture

Devenir salarié(e) dans une entreprise agricole, ou groupements d'employeurs, ou service de remplacement ou Cuma, une poursuite d'études vers un BTSA...

## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Réfléchir et faire évoluer son parcours professionnel pour devenir auteur de son projet et acteur de son installation

Obtenir la capacité professionnelle agricole (niveau 4), ouvrant droit aux aides à l'installation (DJA, Prêts bonifiés ...)

## CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

### Modules professionnels :

Nom module	Lieu du module
Se situer en tant que professionnel dans le contexte agricole	CFPPA de Marvejols, Florac
Conduire des processus de production, en prenant en compte l'agrosystème	CFPPA de Marvejols, Florac, occasionnellement Langogne
Gérer une entreprise agricole (technico-économique, financier, administratif)	CFPPA de Marvejols, Florac, occasionnellement Langogne
Valoriser et commercialiser des produits et des services agricoles	CFPPA de Marvejols, Florac
Obtention d'une attestation SST (Sauveteur-Secouriste du Travail)	CFPPA de Marvejols, Florac
Certification Certiphyto	CFPPA de Marvejols, Florac
Utiliser les bases de communication, de mathématiques, et d'informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale	CFPPA de Marvejols, Florac

### Modules techniques de conduite d'un atelier de production, *une au choix* :

- Elevage de ruminants de moyenne montagne (ovins, bovins et caprins)
- Apiculture
- Maraichage et petits fruits

### Modules de spécialisation, deux au choix, UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) :

Nom module	Lieu du module
Transformation fermière des produits issus des productions animales ou végétale : (carnés, laitiers, végétaux)	CFPPA de Florac
Diversifier l'activité apicole avec une production complémentaire (propolis, pollen, gelée royale...)	CFPPA de Marvejols, Florac
Mettre en œuvre l'activité de tourisme rural dans l'entreprise agricole	CFPPA de Langogne
Diversifier l'activité de l'entreprise agricole par un atelier complémentaire de production : atelier monogastrique (porc et volaille) et apicole	CFPPA de Marvejols, Langogne
Entretenir les espaces boisés et le patrimoine bâti	CFPPA de Marvejols et chantier variable Cévennes, La Canourgue...)
Concevoir un atelier de transformation fermière et intégrer le travail à façon	CFPPA de Florac

Chaque UCARE dispose de son lieu de formation : Marvejols, Florac ou Langogne

### Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.  
Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans

Le diplôme se compose de 5 UC et 2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) en suivant un plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.

### **RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :**

Formation sur 2 ans (2 rentrées : janvier et septembre) par alternance de 1 158 h en centre, soit par an: 16-17 semaines au CFA, 30-31 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 2 semaines en entreprise

Le parcours de formation peut être individualisé selon les acquis académiques antérieurs.

Lieux de formation multi-sites : Marvejols et Florac

### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si moins de 16 ans ou plus de 29 ans)
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 inscrit au RNCP (CAP) ou de niveau supérieur **ou** Justifier d'1 an d'expérience professionnelle à temps plein dans le domaine d'activité, ou 3 ans dans un autre domaine.

- Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation

### **STATUTS ET REMUNERATION :**

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Possibilité d'internat à la Canourgue pour les mineurs et le repas de midi au Collège Marcel Pierrel de Marvejols ou à Supagro de Florac.

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

### **LES ATOUTS DU CENTRE :**

Une équipe pluridisciplinaire

Des supports de formation tels que : l'exploitation agricole de Saint Chély d'Apcher, le rucher pédagogique et l'atelier Agroalimentaire de Florac

Des visites en milieu professionnel

Des liens étroits avec les organismes professionnels d'emploi ou d'installation agricole de Lozère

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2022) : 100 %

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2021) : 73,25 %

Taux de réussite aux examens (2022) : 87.50 %

### **CONTACTEZ-NOUS :**

**CFA de la Lozère, Lieu de la résidence administrative**

#### **SITE DE MARVEJOLS**

1 Avenue des Martyrs de la Résistance  
48100 MARVEJOLS  
Tél : 04.66.32.02.39

#### **SITE DE FLORAC**

2 place de l'Ancienne Gare  
48400 FLORAC TROIS RIVIERES  
Tél : 04 66 65 65 62

Mail [cfa.lozere@educagri.fr](mailto:cfa.lozere@educagri.fr)

[www.epl-lozere.fr](http://www.epl-lozere.fr)



Mise à jour le 18/04/23